

Lettre de cadrage 2017-2018 du chapitre :

Maitrise de la langue

Prolongeant en cela l'ancien socle commun, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture pose comme premier domaine « les langages pour penser et communiquer », qui concerne donc la langue française « au premier chef » (programmes cycle 4, p. 5) ainsi que les langues vivantes mais aussi tout autre système de signes, de symboles ou de représentation permettant de construire et développer la faculté humaine de produire du sens : le langage. Sont ainsi également concernés, comme autant de composantes dont les futures évaluations de fin de cycle ne pourront se compenser entre elles, « les langages mathématiques, scientifiques et informatiques » et « les langages des arts et du corps ».

Autant dire que les formations proposées pour contribuer à la mise en œuvre du le socle commun de connaissances, de compétences et de culture devront aider les professeurs à travailler chez leurs élèves des compétences de compréhension, d'interprétation et de mobilisation pertinente, fluide et raisonnée de la langue française et des langues vivantes étrangères et régionales, mais aussi des langages scientifiques (cartes, plans, tableaux, schémas, croquis, graphiques, diagrammes...), des symbolisations et représentations artistiques non verbales (visuelles, plastiques, sonores) ainsi que des modalités d'expression physique, sportive et artistique.

Ces formes diverses de construction du sens à travers des langues et langages divers sont transversales aux disciplines. Ces dernières mobilisent bien sûr toutes la langue française, sous des formes qu'il importe à la fois de spécifier et de relier, au-delà d'une nécessaire maîtrise du code phono-graphologique et de la syntaxe, dans des procédures de compréhension et d'expression qu'il convient de travailler tout au long du collège et du lycée. Mais les sciences humaines comme celles de la nature recourent par ailleurs à l'agencement de données par des tableaux, à leur représentation par des croquis, voire au traitement d'informations chiffrées, éléments que l'on peut retrouver aussi dans l'élaboration d'un projet artistique. L'expression corporelle du corps intervient dans tout travail théâtral conséquent. Presque toutes les disciplines sont conduites à mobiliser des supports hybrides qui caractérisent massivement l'univers numérique contemporain, et sollicitent des compétences très diversement maîtrisées par nos élèves.

On rappellera que la maîtrise de la langue française et des langages s'inscrit naturellement dans les priorités académiques

- amélioration des résultats des élèves, affectés dans toute discipline par leurs difficultés langagières éventuelles ;
- transmission des valeurs de la République, jugement et sensibilité se construisant et s'affinant dans le travail du langage ;
- collaboration, à un double niveau : pour les élèves, collaborer mobilise particulièrement la verbalisation et les échanges ; la dimension transversale du langage nécessite par ailleurs un travail en concertation des équipes ;
- renforcement des ressources humaines à travers celui des compétences langagières des professeurs en difficulté dans ce domaine.

Dans le domaine de la langue française et des langages, les attentes concernant les différents chapitres disciplinaires et transversaux seront donc les suivantes :

- . Pour tous les chapitres, toutes les langues et tous les langages :
 - la préférence pour un enseignement explicite ;
 - l'encouragement à toutes les formes de collaboration : entre élèves ; entre professeurs, en suscitant notamment une réflexion sur l'apport disciplinaire spécifique de chacun ;
 - une attention portée non seulement à la production achevée, mais à son processus d'élaboration, ou de compréhension et d'interprétation ; on s'attachera ainsi aux phases préparatoires et intermédiaires (planification, brouillons, plans, recherches), aux variations possibles d'une part, aux procédures de bonne réception d'autre part ; on veillera à l'explicitation des unes et des autres ;
 - des démarches sollicitant la curiosité et l'investigation des élèves (tri, classement, manipulation...) ;
 - une vigilance toute particulière à l'égard des élèves ayant les plus grandes difficultés dans ce domaine du socle, afin de prévenir le décrochage et l'illettrisme, de façon complémentaire et en étroite concertation avec la commission EBEP ;
 - un travail sur les supports hybrides (textes divers, textes/images, textes/tableaux et schématisation, textes/chiffres, croquis), papiers ou numériques, en production comme en réception ;
 - plus largement : toute proposition sur les rencontres et conversions de langages (domaine verbal / domaines non verbaux : esthétiques et corporels, outre les exemples d'hybridation mentionnés ci-dessus), la verbalisation à partir de supports non verbaux proposant des exemples privilégiés de « langage pour penser et communiquer » ;
 - Inscrire la construction des apprentissages dans une pédagogie de projet qui s'appuie sur la clarté des situations d'énonciation et donne du sens aux activités de compréhension et de production.

- . Pour les langages « mathématiques, scientifiques et informatiques », dans l'esprit des rencontres et hybridations posées ci-dessus, construire réflexion et réflexivité dans le travail des langages :
 - on accordera une attention toute particulière à la maîtrise du vocabulaire spécifique pour débattre, expliquer ou argumenter ;
 - on favorisera la mobilisation dans toutes les disciplines des langages et démarches scientifiques, et un choix rigoureux des modalités de communication et d'analyse des résultats (organisation de données sous forme de tableaux, représentations par des schémas, diagrammes) ;
 - la verbalisation écrite et orale du raisonnement sera encouragée : exemple de la narration de recherche ;
 - la maîtrise du langage algébrique sera travaillée en tant que tel dans les disciplines qui l'exigent.

- . Pour le français, les langues anciennes et les langues étrangères :
 - en dehors même des dispositifs concernant les élèves allophones et ex-allophones, afin de dynamiser l'enseignement de la langue française et montrer la portée d'un enseignement en langue vivante et langues anciennes (communication / réflexivité), toute démarche relevant de la didactique et de la pédagogie interlangue destinée à développer les compétences linguistiques et langagières générales sera accueillie avec faveur ;
 - travailler les codes des langages écrits et des langages oraux ;
 - accorder une attention particulière au lien étroit entre langages et contenus culturels, notamment dans les langues étrangères, pour ne pas limiter leur apprentissage à l'usage d'une langue de communication ;
 - faire de l'étude des langues étrangères et des cultures des pays qui y sont associés un point d'appui pour construire les valeurs citoyennes de tolérance ou de compréhension réciproque et pour lutter contre les préjugés.

. Pour la maîtrise de la langue française :

- des formations à candidatures individuelles permettant de comprendre et d'analyser les difficultés des élèves dans le domaine du langage pour y répondre (apports universitaires bienvenus) ;
- une formation à candidatures individuelles envisageant comment comprendre et produire des documents composites dans les disciplines scientifiques (en relation avec le stage actuellement proposé dans le chapitre PHY) ;
- une formation à candidatures individuelles envisageant comment repérer les risques d'illettrisme et les prévenir (en relation avec le CAFOC) ;
- des aides négociées et formations de proximité pour accompagner les équipes dans le traitement des difficultés de langage dans toutes les disciplines ; certaines propositions concerneront en particulier le cycle 3, en relation avec le premier degré ;
- la formation des formateurs de toute discipline, ainsi que celle des personnels d'encadrement, sera poursuivie ;
- une offre spécifique visera les professeurs, notamment contractuels, qui connaissent des difficultés avec l'usage professionnel de la langue d'enseignement.

. Pour les langages des arts et du corps :

- les langages portent le sens tandis que l'expression artistique sous toutes ses formes porte l'émotion, le ressenti de l'au-delà des mots. C'est le cas des arts plastiques, de l'éducation musicale, de la danse (EPS). Des formations disciplinaires à candidatures individuelles issues des différents chapitres des domaines "arts" veilleront à mettre en avant ces orientations visant à développer des compétences précises sur les modes d'expression et de communication artistiques ;
- certaines formations dédiées plus particulièrement à la voix pourront explorer son utilisation dans les différentes approches artistiques : narration, théâtre, comédie musicale, expression individuelle ou collective comme le chant choral ;
- en arts appliqués (design & métiers d'arts), on visera l'aptitude à signifier et synthétiser une information, un principe, une idée, un projet, par le dessin, la verbalisation écrite ou orale, ainsi qu'à travers un vocabulaire plastique associant divers modes d'expression et de représentation, divers médias ; une telle élaboration nécessite en particulier de formuler, sélectionner, hiérarchiser, expliciter et contextualiser des hypothèses ;
- Les formations de formateurs veilleront à prendre en compte cette diversité des modes d'expression artistiques.